

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2015**

Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative :

Représentants de l'administration :

M. ALMOSNINO, proviseur, président du conseil d'établissement,
M. DERAMBURE, proviseur adjoint,
M. VANZI, directeur administratif et financier,
M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation,
Mme LE BRAS-LESTREMAU, directrice des cycles 1 et 2,
M. VALEYRE, directeur du cycle 3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU,
Mme RODRIGUEZ, représentante STEPV- UGT,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU,
M. LAEMMEL, suppléant en remplacement de M. MICHEL, représentant SNES-FSU,
Mme GARCIA, représentante STEPV e indépendentes,

Représentants des parents d'élèves:

M. FORRIOL BROCAL, représentant des parents d'élèves A.P.A.,
Mme BORSO DI CARMINATI PERIS, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme GONZALEZ-GALLARZA, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme MEUNIER FORTUNE, représentante des parents d'élèves du groupement des parents indépendants,
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Représentants des élèves:

Mlle CASINO VIVAS, représentante des élèves,
M. FORQUES, représentant des élèves,
M. FONS D' OCON, vice-président du C.V.L.

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles,
M. BROSETA, consul honoraire de France à Valence,
Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence,
M. BERTE, conseiller consulaire,
Mme SEE, conseillère consulaire,
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire,

Membres suppléants présents à la première partie consacrée à l'installation des instances :

M. LOPEZ, suppléant personnels enseignant du second degré, UGT,
M. DI SALVO, suppléant personnels enseignant du second degré, SNES-FSU,
Mme MORENO, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme RIBERA, représentante des parents d'élèves A.P.A.,
Mme MARTIN, représentante des parents d'élèves du groupement des parents indépendants,
M. ROSIER, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants,

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
Mme LLAVATA, représentante des personnels administratifs et de service, STEPV,
M. TEULIERE, directeur de l'Institut français de Valence,
M. HUSS, conseiller consulaire,
M. LAVARDE, conseiller consulaire,
M. RALLE, conseiller consulaire,
M. SANTINI, conseiller consulaire

Membres absents :

Mme MOGA, représentante des personnels administratifs et de service, UGT,
M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h05.

M. VANZI, directeur administratif et financier, est nommé secrétaire de séance.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement extraordinaire du 6 octobre 2015
2. Installation du conseil d'établissement
 - 2.1 Election des membres du conseil du second degré
 - 2.2 Election et désignation des membres des conseils de discipline
 - 2.3 Mise en place du conseil de vie lycéenne
3. Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2015
4. Salle polyvalente
5. Plan d'équipement triennal
6. Programme annuel d'actions en orientation
7. Programme annuel d'actions du projet d'établissement
8. Programme d'activités de l'association sportive
9. Programme d'activités du foyer socio-éducatif
10. Liste des œuvres pour la préparation de l'épreuve orale d'histoire des arts du DNB
11. Programme annuel du CESC
12. Programme annuel du conseil école collège
13. Questions diverses

Le proviseur ouvre la séance en annonçant qu'au regard du deuil national, le moment de convivialité à la fin du conseil d'établissement sera annulé.

De manière identique, l'ordre du jour est modifié compte tenu de l'actualité, les questions diverses seront limitées à l'essentiel ; les points annexes seront traités au travers d'un échange écrit avec les intéressés.

Le proviseur revient sur le moment de recueillement de ce lundi matin qui a été partagé au sein de l'établissement de façon adaptée : les élèves des classes de maternelle ont observé un moment de calme et de silence dans leur classe tandis que le reste de la communauté scolaire s'est réuni dans une atmosphère de calme et dignité pour un hommage auquel se sont associés les autorités locales (le Président de la Generalitat de la communauté valencienne et le Maire de Paterna).

Dans le prolongement de cette cérémonie, le proviseur a reçu les représentants des parents d'élèves afin de faire un point de situation et d'indiquer les éléments qui seraient adressés au plus tôt par voie de messagerie à la communauté éducative.

Le proviseur, en accord avec le conseil d'établissement, se propose de renforcer le dispositif de sécurité notamment par l'emploi d'un vigile de sécurité supplémentaire, aux heures de rentrée et de sortie, tout en précisant d'une part que le risque zéro ne saurait exister et que d'autre part, le lycée de Valence ne constitue pas une cible spécifique à ce jour.

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants, précise que la responsabilité des parents d'élèves est engagée lors de la sortie des élèves à la pause méridienne.

Les sorties sans utilisation de transport en commun sont maintenues ; le rythme des activités locales et les déplacements de l'association sportive pour l'athlétisme sont inchangés, sauf si avis contraire de l'Ambassade dans les jours à venir.

M. BERTE, conseiller consulaire, clôture ce premier point en invitant chacun à ne pas céder à la psychose tout en constatant le franchissement d'un seuil de violence qui oblige à ce que la vigilance redouble et que toutes les mesures de sécurité possibles soient prises.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement extraordinaire du 6 octobre 2015

Le compte rendu de la séance du conseil d'établissement extraordinaire du 6 octobre n'appelle aucune remarque ou observation de la part des membres du conseil.

Il est adopté à l'unanimité.

2. Installation du conseil d'établissement

2.1 *Election des membres du conseil du second degré*
(voir annexe)

2.2 *Election et désignation des membres des conseils de discipline*
(voir annexe)

2.3 *Mise en place du conseil de vie lycéenne*
(voir annexe)

3. Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2015

Le proviseur propose de joindre le compte rendu du conseil d'école en annexe au compte rendu du conseil d'établissement.

Il souhaite, à l'instar de ce qui se pratique en classes de PS et MS de maternelles, que soit mise en place une commission d'affectation tous niveaux confondus (de la GS à la terminale) afin de contenir la pression enregistrée sur les inscriptions.

4. Salle polyvalente

Le processus de mise en chantier de la salle polyvalente fait l'objet d'une description détaillée par le proviseur.

Les 8 entreprises retenues par la commission sont venues retirer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Le 19 novembre une visite du site par ces mêmes entreprises sera effectuée avec le service immobilier de l'Ambassade et l'architecte lauréat.

Le dépôt des offres de travaux se fera 45 jours après la remise du DCE (le 22 /12).

Courant janvier 2016, la commission d'appel d'offres se réunira au sein du lycée afin de désigner l'entreprise lauréate pour un début effectif des travaux aux vacances de Fallas. En cas d'appel d'offres infructueux, la procédure sera relancée.

Le proviseur insiste sur la vigilance absolue du lycée quant aux surcoûts éventuels.

5. Plan d'équipement triennal

M. VANZI fait un point d'étape sur le projet triennal d'équipement (présentation en annexe)

Le proviseur complète ce point en évoquant la nécessaire étude sur la restructuration des "tambours" dans le cadre du Schéma Prévisionnel de Stratégie Immobilière (2016/2020) initié par l'AEFE.

6. Programme annuel d'actions en orientation

Le proviseur présente le programme annuel d'actions en orientation et cède la parole à M. DERAMBURE pour présenter le projet de plateforme AGORA, site qui permettra aux élèves actuels d'entrer en contact avec d'anciens élèves du réseau des établissements français à l'étranger et d'établir des statistiques sur les poursuites d'études.

M. DERAMBURE est chargé, pour la zone ibérique, de piloter ce dispositif dont l'établissement support est le lycée français de Valence. M. VOLLARO, professeur de technologie et personne ressource en orientation assurera la fonction de gestionnaire de communauté en ligne.

1. Mise en place de la maternelle à la 6ème à la terminale du "Parcours Avenir"

- I. Découvrir le monde économique et professionnel
- II. Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- III. Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle
- IV. Construire son dossier d'orientation.
- V. Finaliser son dossier d'orientation.

2. Forums et ateliers

- I. Organisation de la semaine de l'orientation du 25 au 29 janvier 2016.
 - a) Forum des formations de l'enseignement supérieur au lycée le vendredi 29 janvier 2016 pour les élèves du 2nd cycle.
 - b) Organisation du carrefour des carrières et métiers dans la continuité du forum, le vendredi 26 après-midi.
 - c) Participation des élèves aux journées portes ouvertes des universités valenciennes.

3. Formation des personnels .

- I. Formation au Parcours Avenir et à sa mise en œuvre.
- II. Suivi et information sur le PDMF (dernière année) et sa mise en œuvre pour les nouveaux professeurs principaux.

4. Suivi et accompagnement des élèves.

- I. Intervention du PRIO en soutien des professeurs principaux dans le cadre de l'AP : présentation des possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.
- II. Suivi individualisé des "sans projets"
- III. Information pré ouverture APB.
- IV. Suivi pendant la période d'ouverture APB (et information des parents).
- V. Rendez-vous personnalisés avec les conseillers d'orientation (avec les parents).
- VI. Accompagnement personnalisé.
- VII. Suivi par les professeurs principaux.
- VIII. Création de la plateforme AGORA des anciens élèves (pour lequel le LFV est l'établissement support).

7. Programme annuel d'actions du projet d'établissement (voir annexe)

Le proviseur indique que certaines actions (Action Pédagogique Pilote) du projet d'établissement ont obtenu des subventions de l'AEFE :

- pédagogie inversée en classe de seconde en mathématiques : 300 €
- les robots : 4500 Euros . Le lycée français de Valence sera l'établissement support des subventions mondiales de cette Action Pédagogique Pilote monde
- Cop val 2016 : accueil des lycéens de la péninsule ibérique autour des problématiques de réchauffement climatique : 1500 €

D'autres actions sont intégrées au programme annuel du projet d'établissement sur fonds propres:

- Sismographe
- Ambassadeur en herbe

- Actions concourant à la maîtrise de la langue française
- Actions sur le harcèlement

8. Programme d'activités de l'association sportive

Les diverses activités sportives offertes dans le cadre de l'association accueillent plus de 260 inscrits (soit un taux de participation dans le primaire de 25 %) : le proviseur rappelle que le lycée soutient matériellement ses associations (3 heures hebdomadaires par enseignant, déplacements).

Activités 6 professeurs d'EPS responsables	Athlétisme Monsieur Penarrubia Madame Respaut	Danse Madame Lopez	Rugby Monsieur Perez	Planche à voile Monsieur Beley Monsieur Saiz	Total inscrits
Nombre d'inscrits	65 élèves du la classe de CM2 à première	49 élèves de la classe de 5ème à terminale	90 élèves du CP à la terminale	68 élèves inscrits pour cette saison dont : 23 en compétition BIC TECHNO	Environ 265 inscrits (car certains élèves font deux activités)
Catégories	Catégorie alevin Catégorie Infantile Catégorie cadette Catégorie « juvenil »		Toutes les catégories	Débutants Perfectionnement Promotion régates Sub15 Sub17 PLUS (Sub 19)	
Heures entraînements	Lundi et mercredi de 17h-19h au Lycée +1 fois par mois à la Piste couverte du Luis Puig (Vélodrome)	Mardi et vendredi de 17h à 19h	Selon catégories	Samedi de 10h30 à 18h sur la plage de El PUIG (Valencia) 21 séances annuelles d'apprentissage.	
Compétitions	Total de 12 compétitions dans l'année : 1 Cross et des compétitions sur piste les Samedi ou dimanche Compétitions Municipales de Valence Championnats « autonomicaux »		Championnats dans toutes les catégories	*Voir calendrier 2015- 2016 des régates BIC TECHNO 293	
Projets		Rencontre de danse avec le Lycée Français de Barcelone Video de danse		Stages Burriana Stage Murcia Echange Cataluña Echange Marseille	

L'Association Sportive du Lycée propose en complément des cours d'E.P.S. obligatoires, un certain nombre d'activités sportives encadrées et animées par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive de l'établissement.

Organisées de façon interne ou en collaboration avec des clubs partenaires, ces activités débouchent toutes sur des compétitions (ou projets divers) et mettent les enfants au cœur de la vie associative en leur proposant de participer activement à son organisation (Membre du comité directeur- acteur sportif – moniteur – arbitre).

L'inscription à l'A.S. est un engagement libre et annuel. Il comporte des devoirs dont celui d'une **présence effective et régulière aux entraînements et aux compétitions.**

9. Programme d'activités du foyer socio-éducatif

Le foyer ne souhaite pas développer ses activités au delà de deux activités à la pause méridienne, considérant que la mobilisation des élèves est difficile compte tenu de leur emploi du temps. Par ailleurs des actions de solidarité seront mises en œuvre notamment avec la participation des élèves de 6ème.

M FORQUES, représentant des élèves, ajoute qu'une collecte de jouets, de denrées non périssables et de matériels scolaires sera effectuée au profit des réfugiés syriens.

10. Liste des œuvres pour la préparation de l'épreuve orale d'histoire des arts du DNB

Le proviseur donne la parole à M. DERAMBURE, proviseur adjoint, chargé d'organiser cette épreuve. La liste des œuvres étudiées est consultable en annexe. Le principe retenu dans le cadre du choix de ces œuvres correspond à leur étude interdisciplinaire. Chaque œuvre sera étudiée dans au moins deux disciplines durant les heures de cours prévues à l'emploi du temps. Ce principe doit amener les équipes pédagogiques vers davantage de transdisciplinarité au niveau des contenus abordés.

Avant les vacances de Noël, les parents et les élèves seront destinataires des conditions de préparation et d'organisation de l'épreuve qui se déroulera dans le cadre de 2nde quinzaine de mai 2016.

1. **Guernica, Picasso**- RuptureContinuité- Arts du visuel
2. **Petrushka, Stravinski**- RuptureContinuité- Arts du spectacle vivant
3. **Edward Jener et la vaccination, Giulio Monteverde** -RuptureContinuité- Arts du visuel
4. **Matin brun**-RuptureContinuité- Arts du langage
5. **Personnes**-RuptureContinuité- Arts du langage
6. **Le chant des partisans+Maréchal nous voilà** -RuptureContinuité- Arts du langage
7. **Le concorde** --EspaceTemps- Arts de l'espace
8. **Le modulator, Le Corbusier**-EspaceTemps- Arts de l'espace
9. **Strange fruit, Billie Holliday**- RuptureContinuité- Arts du son
10. **La ferme des animaux, Orwell**- RuptureContinuité- Arts du langage
11. **La persistance de la mémoire, Dali**-EspaceTemps- Arts de l'espace
12. **La complainte du progrès, Vian**- RuptureContinuité- Arts du son
13. **Him, Cattelan**- RuptureContinuité- Arts du langage
14. **Les Joueurs de Skat, Dix**-RuptureContinuité- Arts du langage
15. **“Strophes pour se souvenir”**RuptureContinuité- Arts du langage

Production personnelle ou choix personnel d'une œuvre en rapport avec une des thématiques

11. Programme annuel du CESC

Le proviseur donne la parole à M. DERAMBURE, proviseur adjoint, chargé de structurer le programme du CESC en collaboration avec les enseignants et le service d'éducation.

Le programme du CESC est consultable en annexe.

12. Programme annuel du conseil école collège

Le proviseur donne la parole à M. DERAMBURE, proviseur adjoint, qui précise que l'équipe de direction propose de consacrer tous les travaux 2015/2016 du conseil école/collège à la préparation de la mise en place du nouveau cycle 3. Il précise que l'établissement est déjà très avancé puisqu'une approche identique de l'évaluation est déjà mise en place : évaluation positive et formative, utilisation du logiciel SACOCHE. Tout le niveau 6^{ème} est concerné en 2015/2016 après une expérimentation conduite sur une classe de 6^{ème} en 2014/2015.

- Objectif 2015/2016 : préparation de la mise en place du nouveau cycle 3
- Constitution de trinômes dans chaque discipline : 1 professeur du CM1 + 1 professeur du CM2 + 1 professeur du 2nd degré
- Ces trinômes seront chargés de préparer la programmation de chaque discipline sur les 3 années du cycle 3
- Le CEC étudiera et donnera un avis consultatif à ces propositions de programmation en février 2016
- Le CEC se réunira une seconde fois en juin 2016 afin d'effectuer les travaux de liaison.

13. Questions diverses

Comme annoncé en ouverture du conseil, le proviseur informe les membres qu'un certain nombre de questions ne seront pas traitées mais qu'elles feront l'objet de réponses écrites aux intéressés.

Questions des parents d'élèves APA :

*1. Nous avons eu un retour négatif concernant le **projet de pédagogie inversée** appliqué en 2de. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste cette action et quels en sont les avantages et inconvénients ?*

Le proviseur rappelle qu'il s'agit d'une méthode d'apprentissage différente qui a reçu validation de l'AEFE en tant qu'action pédagogique pilote, donc innovante. L'élève dispose d'un programme de travail préalable au cours. A partir de sa découverte, on construit le cours avec lui (démarche inductive). Ce processus nouveau interroge les parents qui sollicitent une information approfondie.

Le proviseur les invite à prendre contact avec les professeurs concernés de seconde et s'étonne qu'un bilan soit demandé après à peine deux mois d'expérimentation sans qu'aucun des professeurs concernés n'ait été saisi par les parents directement.

*2. En **Arts Plastiques**, souvent les élèves doivent finir leur travail pendant les heures de récréation. Êtes-vous au courant ? Faudrait-il adapter les contenus de cette matière aux séances destinées à celle-ci ?*

Après avoir pris l'attache des enseignantes concernées, il apparaît que les élèves finissent leur travail sur leur temps libre (récréation, permanence) sur la base exclusive du volontariat.

*3. Même si à la maison les parents insistent auprès de leurs enfants sur les bénéfices d'une **santé buccodentaire**, cette pratique n'a pas de suite au Lycée. Pourrions-nous travailler pour trouver la façon de permettre à tous les élèves d'avoir le temps et les moyens de se laver les dents après le repas dans l'Établissement ? L'APE propose d'organiser des réunions informatives à ce sujet avec les élèves des différents niveaux.*

Les actions de prévention sont répertoriées dans le cadre du CESC, auquel sont associés les parents d'élèves. Cette question n'a d'ailleurs pas été évoquée en conseil d'école. Le proviseur s'étonne que les

parents de l'APA affirment que cette pratique n'a pas de suite au lycée alors qu'une visite annuelle d'un dentiste est faite sur un niveau de primaire. L'établissement se propose de développer ce projet sur les autres niveaux avec une aide extérieure et demande aux parents de soutenir cette initiative sans organiser seuls des réunions d'information sur le sujet.

4. La surveillance pendant les récréations. Existe-t-il un protocole grâce auquel tous les surveillants agissent de la même façon face aux indisciplines ? Ont-ils tous les mêmes consignes ?

Le proviseur indique que les "celadores" sont tenus d'observer une ligne de conduite qui leur a été rappelée lors d'une réunion de cadrage et au cours d'une formation réalisée en début d'année. Par ailleurs, l'usage de la langue française préconisé est facilité par le recrutement prioritaire d'anciens élèves aujourd'hui devenus étudiants. L'idée serait de proposer que les nouveaux contrats soient de deux ans renouvelables une fois, pour ne pas professionnaliser la fonction, ce qui nécessitera une consultation juridique et une présentation en comité d'"empresa".

5. Risques et prévention de l'addiction aux nouvelles technologies. L'année dernière le Lycée a organisé une intéressante rencontre entre un spécialiste en nouvelles technologies et les élèves et parents. Nous avons eu un bon retour. Serait-il possible d'organiser à nouveau un évènement semblable à ce sujet?

Le proviseur répond par l'affirmative. Cette action de prévention est d'ores et déjà prévue dans le programme annuel du CESC.

*6. La Direction du LFV a pu rencontrer le **Conseiller d'Education du nouveau gouvernement de Valencia** ? En fonction du nouveau contexte politique dans notre région, il serait judicieux que le Lycée puisse établir des relations avec le nouveau gouvernement pour, entre autres choses, prouver la valeur ajoutée que le Lycée représente dans l'éducation impartie à Valencia...sans recevoir un seul euro des deniers publics...*

Le proviseur demande des précisions aux représentants de l'APA sur le sens de cette question, qui n'en est pas une. Il s'avère que le conseiller d'Education du gouvernement local n'a pas daigné donner suite à la demande de rendez-vous et que c'est un non sujet.

Questions des représentants des enseignants FSU :

1. Précisions sur le budget 2016.

Monsieur Vanzi indique que le budget ne sera pas présenté de manière plus détaillée dans le cadre de la réforme GBCP. En revanche, les crédits pédagogiques ainsi que les projets feront l'objet d'un suivi précis pour la communauté éducative.

2. Point sur le nouveau système de montée en classe des élèves de collège.

Le proviseur a interrogé les enseignants sur ce point fin septembre et à 88%, ils ont décidé de poursuivre ce nouveau système de prise en charge des collégiens. Le proviseur s'étonne qu'on demande un bilan quasi mensuel sur ce point.

3. Ouverture d'une option mathématiques en 1ère L.

Aucun obstacle dans la mesure où, en classe de 1ère L/ES, les cours de mathématiques peuvent être alignés entre les L et ES en mathématiques. Il ne s'agira donc pas, et c'est à souligner, que la dotation de mathématiques sera augmentée de 3 heures. Le proviseur souhaite également attirer l'attention des représentants sur l'effectif minimum requis pour envisager la spécialité en terminale l'année suivante.

4. *Appréciation des pieds de bulletin : ne pourrait-elle pas être remplie en conseil de classe?*

Cette question n'est pas de la compétence du conseil d'établissement et aurait mérité d'être posée en conseil pédagogique. Le proviseur y répond néanmoins. Il ne voit aucun inconvénient à ce que ce soit fait en conseil de classe.

5. *Peut-on compter dans la moyenne d'un élève un travail fait en retenue?*

Cette question n'est pas de la compétence d'un conseil d'établissement.

6. *Peut-on continuer d'éviter que les interventions en classe de 3ème soient prises sur les heures de cours de matières figurant à l'écrit du DNB?*

C'est déjà en grande partie le cas, mais il est très compliqué de l'assurer à cent pour cent, en fonction de la disponibilité des intervenants extérieurs.

7. *Existe-t il une possibilité de formation aux premiers secours pour les professeurs?*

Cette formation a eu lieu il y a deux ans, elle ne s'adresse pas seulement aux enseignants mais à tous les personnels du lycée. Le proviseur propose aux représentants de transmettre la liste des personnes intéressées de façon à organiser cette formation en parallèle avec celles destinées aux élèves de 4ème.

8. *Existe-t il une possibilité de dispenser aux personnels une préparation aux examens officiels de langue?*

Le proviseur s'étonne de cette question. Autant il pourrait comprendre que les personnels arrivant en Espagne et n'ayant pas de maîtrise de l'espagnol puisse demander si des cours existaient dans le cadre de la formation continue, à l'instar des cours de français dispensés aux personnels de surveillance et de service non francophones, autant il trouve déplacé cette question qui assimile le lycée à une école de langues. Ces écoles de langues existent, elles proposent des cours de qualité diverse. Le proviseur encourage les enseignants désireux de se préparer aux certifications à s'y inscrire à leurs frais.

Informations diverses :

Questionnaire bilan du projet d'établissement 2012/2015 :

Le proviseur indique que le retour du questionnaire à destination du personnel enseignant relatif au bilan du projet d'établissement 2012/2015 a été effectué. Dans un second temps, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs seront destinataires du questionnaire sous format simplifié. Synthèse faite, les axes prioritaires du nouveau projet seront identifiés, traités en atelier, puis validés par un conseil d'établissement extraordinaire. Le CVL sera également associé à cette élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Proviseur,
Président du conseil d'établissement,

Gilles ALMOSNINO



Le secrétaire de séance,

Nicolas VANZI

Le secrétaire adjoint de séance,

Pierre VAN LANGHENOVE